

CONSEIL MUNICIPAL **du 29 janvier 2019 à 18h30**

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix-neuf et le mardi vingt-neuf janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte Marie la Mer dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle OMEGA, sous la présidence de Monsieur Pierre ROIG, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 janvier 2019.

PRÉSENTS : ROIG Pierre, SANGUIGNOL Albert, LOZANO Henri, VALETTE Marguerite, HOSPITAL Claude, SOURRIBES Jean, TETART Odile, PORTUS DURAND Sabine, ORIOL Josiane, BRUNET Francis, DURAND Charles, MALÉ Jean-Luc, SENYORICH Paule, MEYA Christine, ROL Malicka, PERALS-LEROY France, LOZANO Sandrine, FIGUERES Nicolas, TALAVAN Éric, LECAT Alexandre, CLASTRIER Sonia, BADIÉ Bruno, URRUTIA Rosalia, JOSENDE Lauriane

PROCURATIONS : REVOL Marie-France donne procuration à ROIG Pierre
BOLTE Charles donne procuration à SOURRIBES Jean
BONIFASSY Véronique donne procuration à ORIOL Josiane

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : CLASTRIER Sonia

Délibérations adoptées lors du Conseil Municipal **Du 29 janvier 2019**

Pierre ROIG	Approbation du procès-verbal du 18 décembre 2018	Unanimité
Pierre ROIG	Adoption du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des charges transférées de Perpignan Méditerranée Métropole du 10 décembre 2018	Unanimité
Claude HOSPITAL	Rétrocession d'un casier du cimetière	Unanimité

Josiane ORIOL	Attribution d'une subvention par anticipation au SCR XV	Unanimité
Pierre ROIG	Modification du tableau des effectifs du personnel communal	Unanimité
Pierre ROIG	Budgets Primitifs 2019 de la Commune et du Camping Municipal : ouverture par anticipation des crédits de dépenses d'investissement	Unanimité

Séance levée à 19h30.

Pierre ROIG,
Maire de Sainte Marie la Mer.



Fait à Sainte Marie la Mer, le 31 janvier 2019.